



15ème Conférence Régionale

Une CGT à l'offensive en PACA

Dossier pages 8 à 11



**Des cols réservés...
avec la CGT !**

Page 7



**La caravane
des luttes de
la CGT Santé
et Action
Sociale**

Page 6

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

SOMMAIRE

3. Edito.

Ça bouge !

Les personnels de la mairie de Gap en lutte.

4. Les motifs de la colère.

5. Quels en sont les enjeux ?

6. La caravane des luttes de la CGT santé, action sociale.

7. Les cols réservés... avec la CGT.

Dossier : Conférence régionale : une CGT à l'offensive en PACA

8. La conférence régionale

9. Pour un aménagement solidaire du territoire.

10. Mobil'Hautes-Alpes.

11. Avoir, ou pas, un statut - L'avenir de la CGT.

Vie syndicale

12. L'assurance chômage.

13. Formation égalité «femmes/hommes».

Ça discute

14. Travailler autrement disons nous !

15. Lettre ouverte aux sceptiques et aux inquiets - Fiche de lecture.

Affiche

16. Assemblée générale de rentrée de l'UD CGT 05.

Depuis plus d'un an des travailleuses et des travailleurs, des retraités, des privé-es d'emploi et des jeunes vivent dans la spirale de la régression généralisée.

La crise sanitaire ne fait qu'amplifier la crise économique et agit comme un révélateur de la véritable nature de ce système capitaliste dont l'unique objectif demeure la socialisation des coûts et la privatisation des profits, et le démantèlement de nos services publics, qui ont pourtant prouvé toute leur importance pendant la période, se poursuit.

Sans scrupule, le gouvernement vante les mérites de notre système de protection sociale pour faire face à la crise et, dans un même temps, il espère l'achever.

Sans scrupule ce même gouvernement applaudit celles et ceux qui ont été «essentiel-le-s» pour ensuite les sanctionner. Quand je parle de sanction je fais allusion accessoirement à l'obligation d'être vacciné mais surtout au recul de l'ouverture des droits à la retraite qui pourra aller au-delà de 64 ans et aussi au retour de la réforme de l'assurance chômage.

Sans scrupule, ceux qui gagnent des millions d'euros par mois persuadent ceux qui en gagnent 1 500 que tout va mal à cause de ceux qui vivent avec 565 €. Et ça marche ...

Il est urgent et possible de stopper ce carnage. Nous devons regarder droit devant sans nous arrêter sur «les aires de stationnement» créées par le gouvernement qui nous détournent du réel. A se focaliser sur la privation du droit de disposer de notre corps face à l'obligation d'être vacciné n'oublions pas tout le reste : le droit du travail, le droit au logement, le droit aux soins, le droit de circuler, le droit de s'exprimer, le droit à l'éducation, le droit à la culture...

Aujourd'hui, sans remettre en question la crainte sanitaire du moment, les virus les plus dévastateurs sont bien les reculs sociaux, les suppressions d'emplois massives, les pressions énormes sur les salaires, les aggravations des conditions de travail, la précarité qui se généralise, les attaques sans précédent contre notre Sécurité sociale, le régime d'indemnisation du chômage, la retraite, etc.

Il n'y aurait pas d'argent pour financer les retraites, les services publics, pour assurer la protection sociale, ni pour augmenter le SMIC et les grilles de salaires ! Mais en peu de temps sont débloquées des centaines de milliards pour les entreprises afin de leur permettre de se restructurer aux dépens des salarié-es, alimenter la fraude au chômage partiel ou encore subventionner les salaires du secteur privé, sous forme «d'allégements» de cotisations sociales, pendant que les profits continuent de pleuvoir pour les actionnaires.

Au poids de la responsabilité individuelle imposée par le gouvernement et répandue par nos employeurs nous devons opposer une réponse collective. Le pouvoir doit revenir aux travailleurs et aux travailleuses car ce sont les créateurs de richesses. Stop à la modestie ! Sans nous les détenteurs de richesses seraient au pain sec et à l'eau ! Arrêtons de sacrifier nos vies pour leur servir du caviar.

La rentrée s'annonce offensive face à ces attaques. Nous devons mobiliser en masse les salarié-es de nos entreprises, les retraité-es et privé-es d'emploi plutôt que d'essayer de gagner dans les instances de nos directions.

L'AG de rentrée est le moment idéal pour nous redynamiser, choisir les batailles à mener, inventer de nouvelles manières de bousculer ! Elle sera la première étape de l'année décisive qui arrive. Ce sera également un espace pour que chacun puisse s'exprimer, amener sa pierre. Ne ratez pas cette occasion !

Retrouvez nous également sur le web et les réseaux sociaux !



Revue trimestrielle de l'Union
Départementale CGT
des Hautes-Alpes
N° 156 - août 2021

3 rue David Martin 05000 Gap
Tel : 04 92 51 40 06 / 06 65 04 09 54

E-mail : alpestravail@orange.fr

Directeur - Gérard FREY

CCP n°1122 S 05613 du 14/09/2017

ISSN 2256-9162



Imprimé par
à l'atelier
33 boulevard de la libération
05000 Gap

Philippe Assaïante
Co-secrétaire général de l'UD CGT 05

Les personnels de la mairie de Gap en lutte



Les collectivités territoriales sont en lutte contre **l'augmentation de leur temps de travail.**

La **fédération CGT des Services Publics** appelle à l'abrogation de la loi de «réforme» de la fonction publique, dont l'agressivité à l'encontre des agents n'est plus à démontrer.

La mesure visée par l'article 47 de la loi, concernant la durée du travail, a une dimension essentiellement comptable.

Il s'agit d'économiser sur le plan national entre 50 et 56 000 équivalents temps plein. La suppression des postes, qui pousse à l'augmentation des cadences, à la polyvalence... ou aux externalisations (car c'est bien de cela dont il s'agit !), est elle-même facteur de pénibilité !

Comme syndicalistes, tout en combattant et rejetant la régression sociale, il nous appartient de tout faire pour atténuer les dispositions de la loi qui sont toutes brutales.

La CGT affirme qu'il est possible de trouver les formes pour maintenir l'essentiel de l'existant, voire sa totalité.

Certains élus ont affirmé leur rejet de la loi et de la mise en œuvre des 1 607 heures.

A la ville de Gap, à son CCAS et à la communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, il n'en est pas de même... et les conditions d'application spécifiques au personnel territorial de cette contre réforme ne passent pas.

Les appels des syndicats CGT, CFDT et FSU à de véritables négociations sur le sujet sont restés sans suite.

La CGT et la FSU ont logiquement décidé de passer à l'action et déposé un préavis de grève illimitée pour le lundi 28 juin.

Ces élus ont pourtant tout à fait la possibilité de ne pas donner suite aux injonctions gouvernementales au nom de leur **liberté d'administration** garantie par la constitution. Pourtant, à ce jour, non seulement ils obéissent mais ils n'ont pas l'intention de négocier avec les représentants des personnels.

La grève est pour l'instant suspendue, mais la vigilance et la mobilisation demeurent !

Force est de constater que les revendications ne manquent pas.

- 1 - Compensation des **conquis sociaux** supprimés :
 - ◆ Compensation financière des 5 jours de congés perdus
 - ◆ Récupération des lundis de Pentecôte et lundis de Pâques
 - ◆ Récupération des RTT tombant un jour férié
 - ◆ Application aux nouveaux embauchés des règles de récupérations existantes
- 2 - **Travail égal, salaire égal**
 - ◆ Equivalence des primes pour les titulaires et les contractuels
 - ◆ Participation aux mutuelles pour les contractuels
 - ◆ Prime de fin d'année pour les contractuels
- 3 - Forte **réduction de l'emploi précaire** (Titularisation, à défaut transformation en CDI)
- 4 - Compensation de la **perte de pouvoir d'achat**
 - ◆ Augmentation du régime indemnitaire pour les titulaires et les contractuels
 - ◆ Revalorisation de la prime de fin d'année à hauteur du SMIC
- 5 - **Qualité de vie au travail**
 - ◆ Elaboration d'un plan pour la qualité de vie et de la santé au travail
 - ◆ Instauration des horaires variables
 - ◆ Budget de 0,22 % de la masse salariale alloué au CHSCT



Qu'est ce la «libre administration» ?

La **libre administration** est un principe de protection à l'égard des empiétements de l'Etat.

Elle garantit un espace de liberté dans lequel les collectivités peuvent agir.

Elle est prévue par les articles 34 et 72 de la **constitution**.

C'est à la loi, et non aux règlements de fixer les conditions de la libre administration. (art 34)

Les collectivités s'administrent librement par des conseils d'élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences. (art 72)

L'Etat n'est donc **pas en droit d'imposer** aux collectivités des dispositions concernant la gestion de leurs personnels.

Personnels territoriaux : entre caricature et réalité

Alpes-Travail a recueilli le témoignage d'un camarade de la mairie de Gap pour tenter de mieux comprendre.

Question - Que se passe-t-il dans la fonction publique territoriale ?

Réponse - A la suite de la loi sur la transformation de la fonction publique, les décrets d'application pour la fonction publique territoriale sont publiés.

Le gouvernement impose aux communes, au plus tard un an après les élections, de supprimer tous les avantages qualifiés «d'extra-légaux».

Ces dispositions sont en contradiction avec la législation assurant le droit de «libre administration» des collectivités par les élus.

Sont particulièrement visées les règles locales issues des négociations lors de la mise en place des 35 heures tels que les jours de congés spécifiques. A Gap, quatre jours de repos risquent donc d'être supprimés (jour du maire et les trois jours d'assiduité) ainsi que la récupération des jours fériés congés si l'agent ne travaille pas ce jour là.

Q - De l'extérieur, on a l'impression que les élus s'engouffrent dans l'idéologie malsaine de la flemmardise des personnels territoriaux...

R - Oui, et cela crée une nouvelle contradiction entre les salariés, après le faux conflit entre les privés et les publics, on crée celui entre les fonctionnaires héroïques, de la santé par exemple, et les mauvais élèves territoriaux,

C'est ce qui explique la réaction nationale inter-syndicale, à laquelle la CGT s'est associée.

A Gap, tout a démarré au Comité Technique du 16 février qui devait entériner la fin des dérogations à la règle des 1 607 heures annuelles.

Une pétition qui a recueilli 410 signatures, sur un peu plus de 1 000 agents, a été balayée d'un revers de main par les élus.

La CGT suite au Comité technique du 18 mai dépose un préavis de grève. L'intersyndicale appelle à une vraie négociation.

La réponse de la mairie à un nouveau Comité Technique du 14 juin montre, qu'au-delà de la pression des élus, la méconnaissance par la population de la réalité du travail effectué par les agents communaux et intercommunaux au service de tous est soigneusement entretenue.

Le «point de vue» du maire

Vendredi 25 juin dernier, au Conseil Municipal des 3 collectivités...

Mr le Maire s'exprime sur la mise place des 1607 heures, en réponse à la déclaration liminaire lue au Conseil Communautaire du jeudi 17 juin...

A la 50ème minute : la délibération sur la mise en place des 1607 heures est présentée.

A 53 mn : ouverture des questions et interventions des élus de l'opposition.

A 56 mn : réponses de Mr le Maire... à 1:06:30, cette phrase que chacun appréciera «**La quasi totalité des agents de nos 3 collectivités ne sont ni malheureux ni en détresse morale... Il ne s'agit que d'une «petite partie», une «infime» partie des salariés qui «essaie de secouer le microcosme»**

Les 410 signatures de la pétition, c'est quoi alors ?

Trouvez tous les détails sur le site cgt@ville-gap.fr

C'est même pire que ça ! La vision de la gestion du personnel par le conseil municipal est édifiante. Le maire caresse son seul électorat !

Une gestion discriminatoire des quartiers est installée, la démonstration d'une gestion musclée des personnels et de la pression négative sur la masse salariale est affichée.

Q - C'est pour moi un monumental échec de la loi de décentralisation dite loi Defferre. Rien n'a été fait pour former les élus à la notion de service public global en lieu et place de «servir mon public». Qu'a donnée l'action engagée ?

R - La réaction des salariés n'a pas été à la hauteur des enjeux. L'absence de cette réponse, c'est donner raison au maire. L'absence de défense des droits par les salariés valident la détestable notion de «grève par procuration», aboutissement d'une politique insidieuse des élus gérant les structures comme des entreprises.

Le maire veut se reconcentrer vers les missions régaliennes et faire sous-traiter tout le reste (espaces verts, transports), et limiter autant que possible les interventions dans la compétence sociale. En matière d'éducation, on fait de l'occupationnel, on remplit les cases et les chiffres demandés au lieu de donner du sens à des actions dans un esprit d'éducation populaire.

Q - Quelle réponse CGT a cette perte du collectif ?

R - Les salariés ont, sans raisons objectives peur, peur de ne pas bénéficier de la prochaine promotion par exemple, et tous les biais sont utilisés pour fermer la porte aux collectifs.

Et puis, la notion d'«avantage acquis» porte en elle-même son ambiguïté, si c'est «acquis», ce n'est donc plus à défendre,

Les Maires, Présidents et autres Directeurs ont tout pouvoir sur le territoire et imposent des exclusives réponses individuelles.

A brève échéance, quitte à renaitre de nos cendres à venir, l'ancien fonctionnement syndical ne parlant plus à personne, il est urgent de se réinventer,

Le syndicat doit vivre avec son temps. Le mouvement et l'évolution de la société nous impose de se repositionner pour gagner de grandes batailles collectives à nouveau.

*Propos de
Dominique Térenzi
recueillis par Gérard Frey*

La caravane des luttes de la CGT Santé, Action Sociale

La caravane régionale des luttes CGT SAS s'est déroulée du 21 au 27 juin autour des thèmes :

- ◆ Les maltraitances liées aux manques de moyens (développement du lucratif, casse du service public),
- ◆ Nos solutions et comment les mettre en place.

Les objectifs fixés sont en grande partie atteints :

1. Promouvoir une sécurité sociale à 100% et un grand service public de santé et d'action sociale,
2. Rendre visible la diversité du secteur : EHPAD, sanitaire, handicap, protection de l'enfance, psychiatrie... avec la même réalité de terrain,
3. Appeler à une rentrée offensive le 05 octobre,
4. Aider à l'intensification, à la convergence des luttes,
5. Travailler à un projet PACA en matière sanitaire et médico-social répondant aux besoins de la population.

20/07 Alpes maritimes :

Rassemblement de 50 militant-es devant la direction des espaces verts dont le terrain est sorti du domaine public par la Mairie de Nice pour implanter une clinique lucrative de 33 000m² : que devient le service public ?

Presse : FR3, Nice Matin, Patriote, Smart radio, RCF

21/07 Var

Rencontre du personnel à Besse-sur-Issole devant un EHPAD Public.

Conférence de presse devant l'EHPAD de Flassans-sur-Issole (Var matin et La Marseillaise).



22/07 Hautes-Alpes

Installation sur le marché de Laragne avec les camarades du **Centre Hospitalier Buech Durance** (psychiatrie). Soutien du **bureau de l'UD 05**. Présence de **l'USD 05**.

Tractage et discussions dans les allées du marché.

Accueil de la population au début difficile (personnes âgées). A partir de 9h, bon accueil (plus d'actifs, beaucoup de personnes du secteur ou ayant de la famille y travaillant), échanges sur le vaccin, les conséquences des déserts médicaux, les conditions de prise en charge en psychiatrie, la nécessité de se mobiliser sur un projet.

Conférence de presse : Focus psychiatrie et protection de l'enfance (le Dauphiné, RAM 05).

24/07 Alpes-de-Haute-Provence

Diffusion de «L'adresse aux usagers» dans les allées du marché de Sisteron et tractage.

Soutien du collectif des urgences de Sisteron.

Participation au rassemblement «Pour la Liberté» à Forcalquier

Majorité de prise de parole sur les moyens pour la santé et la défense des libertés. La question des lits hospitaliers a été reprise dans plusieurs interventions.

26/07 Vaucluse

Installation sur le rond-point de l'Arc de Triomphe, à proximité d'un établissement de l'APEI. 20 salarié-es présents avec des pancartes avec D. Bétand membre du Bureau Fédéral.

Interpellation de la population et tractage

Echanges militants,

Conférence de presse sur la question du médico-social (Vaucluse Matin).

27/07 Bouches du Rhône

Rassemblement et conférence de presse devant l'ARS PACA. Une centaine de présents : délégation de chaque département, plusieurs UL et l'UD 13, le Comité Régional et D. Bétand.

Banderole «Centre de vaccination anti-privatisation».

Prises de paroles, échanges militants ;

Conférence de presse (RSI média, la Marseillaise, la Provence).

Bilan :

- ◆ Lien fait entre décision nationale et réalités locales,
 - ◆ Manque de temps pour mieux **préparer des échanges avec l'interpro ou d'autres fédérations** (SANOFI, territoriaux, organismes sociaux...)
 - ◆ Mais, bon retour des camarades qui ont participé,
 - ◆ Donne envie de poursuivre les liens,
 - ◆ Lancement du travail pour le 05 octobre,
 - ◆ Bonne couverture par la presse,
 - ◆ Perception d'un démarche dynamique et offensive,
 - ◆ Échanges riches,
 - ◆ Suivis et partages Facebook des camarades contents de suivre l'initiative en direct,
 - ◆ Equipes militantes soutenues (sentiment d'isolement),
- Cédric Volait (extraits)*



Par un beau jeudi ensoleillé, jour de marché à Laragne, nous avons eu la joie d'accueillir nos camarades venant de chaque coin de la région. Cette rencontre entre CÉGÉTiste est une belle aventure humaine avec des partages très enrichissants tant pour les luttes à venir que sur le plan personnel.

Ce moment a été l'occasion de rencontres et d'échanges avec la population riches et surprenants : les forains demandent de la documentation, d'anciens militants CGT en retraite, des personnes âgées souhaitent transmettre nos informations à leurs enfants....

Localement nous avons eu des retombées positives avec des sollicitations notamment de l'EHPAD.

Merci à la caravane des luttes pour cette journée fructueuse et conviviale.

Sandrine Giaime

Des cols réservés ... avec la CGT !

Après le succès de notre expérience de l'an dernier, l'UD CGT des Hautes-Alpes a renouvelé ses déploiements au cours des matinées de **cols réservés aux cyclistes**.



Cette année au **col de l'izoard** s'est ajouté la **montée de Céüse** près de Gap.



Quelques **courageux**, une fois les stands installés, sont redescendus pour effectuer la remontée en vélo,

Mario a filmé sa performance qui fera l'objet d'une **vidéo** disponible d'ici fin septembre.



A quelques rares exceptions près, l'accueil des cyclistes a été particulièrement chaleureux.

La CGT a montré que les manifestations sportives et revendicatives étaient belles et bien compatibles.



Ceux qui nous aiment !

Un cycliste arrive au sommet manifestement assoiffé. Un camarade lui propose à boire.

- Volontiers !
Il lève les yeux, découvre l'objet du stand...

- Ah, non pas question !
Il a préféré repartir sec plutôt que de boire CGT !

A la **montée de Céüse**, les stands **CGT** et **Mobil'Hautes-Alpes** se sont côtoyés



Il y avait évidemment moins de monde que la veille !



La tombola de **Mobil'Hautes-Alpes** a néanmoins rencontré un franc succès.



Après le repas, la **compagnie La Luba** a proposé une **histoire de la bicyclette** assez sociale, pour le moins féministe, pas vraiment triste et très documentée.



15^{ème} conférence régionale CGT PACA

Une dizaine de camarades des Hautes-Alpes ont participé à la **15^{ème} conférence régionale CGT PACA** qui s'est déroulée les 10 et 11 juin dernier au village vacances du domaine d'Agecroft à Mandelieu La Napoule.

Après le traditionnel débat général, cinq thèmes ont été abordés lors de très riches travaux.

- ◆ Pour un développement économique s'appuyant sur des services publics de qualité et une industrie forte,
- ◆ Pour un aménagement solidaire du territoire
- ◆ Faire vivre le droit à la santé et l'offre de soins en PACA
- ◆ Développer l'activité internationale de la CGT en PACA pour le progrès social,
- ◆ Le Comité Régional, outil régional

Les 16 ambitions proposées en préparation de la conférence ont été validées par les participants.

Le nouveau collectif régional a été élu :

- ◆ Les représentants des 6 unions départementales de la région,
- ◆ Brossaud Sylvain
- ◆ Cantrin Emilie
- ◆ Cottet Philippe,
- ◆ Quantarge Patrice
- ◆ Tejas Patricia
- ◆ Turlan Daniel.

Deux interventions spécifiques ont complété les thèmes :

- ◆ Les camarades de la **centrale de Gardanne** ont fait partager leur victoire et on fait le point sur l'avenir de leur lutte,
- ◆ Alex Pourroy a présenté notre démarche **Mobil'Hautes-Alpes**

Le comité de lecture d'Alpes-Travail a fait le choix de résumer dans les pages suivantes les interventions des camarades de notre département.

Gérard Frey



La belle histoire du «château des mineurs»



La construction du château d'Agecroft, en hommage à un ancêtre écossais, est engagée en 1918 par Harry Legland de Lengley.

Réquisitionné par l'armée allemande pendant la dernière guerre, il est rendu à son propriétaire dans un état très dégradé.

Le château est mis en vente et acheté en 1947 par le directeur général adjoint des Houillères du Nord Pas de Calais qui, congés payés et nationalisation oblige, le met à disposition des mineurs pour leurs vacances. Les mineurs ont «leur» château en plein milieu de la richissime Côte d'Azur !.

Sauf qu'en 1994 la disparition des mines n'a plus permis d'en assurer la gestion. La bourgeoisie locale se frottait déjà les mains ; ils allaient pouvoir récupérer ce lieu prestigieux.

Heureusement le domaine a été repris par le CCAS d'EDF et le CE de la RATP, et le château appartient toujours aux travailleurs. Il est géré actuellement par Touristra.

Un télescopage politique des plus significatif

L'arrêt de bus au pied du domaine s'appelle toujours «Château des mineurs», mais la plage juste en dessous du château a été réaménagée en 2014 et, à son entrée, un grand panneau rend hommage à l'aristocrate ! Beau symbole de la lutte des classes pas si disparue que ce que l'on veut bien nous raconter !

Gérard Frey

Pour un aménagement solidaire du territoire

Les 3 plus gros postes de dépenses du budget des familles sont, selon l'INSEE : **le logement, le transport et l'alimentation.**

Ces questions sont directement liées au travail et la CGT, qui œuvre depuis 120 ans pour la transformation sociale, doit s'en saisir !

Les Hautes-Alpes sont dynamiques en matière de hausse de la population, et ce phénomène s'accroît avec la crise sanitaire, générant des problèmes d'**accès au logement**, chez nous comme ailleurs.

Dans le même temps, les formes de travail changent. La précarité devient la norme, nous nous battons tous les jours contre cela, précarité qui impacte la vie professionnelle et personnelle des travailleurs.

Comment louer quand les bailleurs ne lèvent pas le regard vers vous si vous n'avez pas un CDI ? Comment payer des loyers d'avance quand vous ne savez pas quelle mission vous donnera votre boîte d'intérim la semaine prochaine ? Comment emprunter quand on enchaîne les CDD depuis 3 ans ? Comment attester de revenus stables quand votre travail dépend du bon vouloir d'une application ? Sans oublier tous ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté et doivent se battre tous les jours pour avoir un toit sur la tête !

Pour la CGT, l'égalité de traitement sur le territoire passe par son **aménagement** et le développement des **services publics**.

Les politiques d'entreprises, d'urbanisme ou la spéculation sur le **logement** ont obligé les salariés à vivre loin de leurs lieux de travail. 76% des actifs s'y rendent en voiture et pour plus de 35% ces trajets impactent leur qualité de vie au travail. La place prise par la voiture n'impacte plus seulement les grandes métropoles régionales, elle paralyse aussi les petites villes.

Offrir d'autres modes de **mobilité** aux habitants de la région est l'un des enjeux des prochaines années. Les questions environnementales traversent nos luttes et nous sommes capables d'apporter des réponses. Pas celles d'un capitalisme vert mais les nôtres, celles qui n'opposent pas «social» et «environnement».

Cette transition ne peut se résumer à un transport propre s'il est vide, parce que ne répondant pas aux besoins des populations. C'est une ineptie, il faut repenser les infrastructures afin qu'un report de la voiture individuelle vers les transports collectifs puisse s'effectuer.



Dans notre région des solutions sont proposées. Or, les politiques régionales nous emmènent vers les normes moteur des véhicules au détriment du bon sens quant à l'organisation globale des transports.

La réponse aux besoins des usagers doit toujours primer, en matière d'aménagement du territoire et c'est là que nous, CGT, grâce à notre connaissance du terrain et des salariés qui font sa richesse, avons un vrai rôle à jouer !

Notre **CGT** porte aujourd'hui des **projets alternatifs** et sociaux, tel que :

- ◆ Le développement d'un **plan de transport multimodal** qui répond aux besoins de la population et respecte l'environnement.
- ◆ La mise en place d'une instance de **coordination** régionale assurant les **horaires** et les correspondances entre les modes de transports.
- ◆ La création d'instances de concertations avec les organisations syndicales territoriales concernant l'**organisation du transport collectif** de voyageurs et le transport de marchandises.
- ◆ La création de **pôle multimodaux**.
- ◆ Le développement des **chemins de fer de Provence**.
- ◆ L'ouverture de la **ligne Cavaillon/Pertuis** au service voyageur pour accéder au TGV.
- ◆ La percée du **tunnel sous le Montgenèvre**.
- ◆ La création de la double voie ferroviaire entre le port de Fos et le triage de Miramas et, plus globalement, développer une politique de **FRET multimodale alternative au tout camion**.
- ◆ Et bien sûr, notre combat **contre l'ouverture à la concurrence** !

De nombreux autres secteurs sont victimes de la gestion libérale imposée par le système capitaliste et ces choix ont des répercussions directes sur le niveau de vie de la population.

Notre fleuron national de l'énergie, **EDF**, est en train d'être **vendu à la découpe**. Ils privilégient la rentabilité, les usagers n'ont qu'à se débrouiller avec ! Cet exemple ne fait qu'en illustrer des dizaines d'autres : **communications, aéronautique, santé ou éducation...**

Pour que nos revendications aboutissent, il nous faut mener un travail approfondi dans des **collectifs de travail** au sein de nos UD et UL ainsi qu'au Comité Régional. Les cahiers revendicatifs issus de ces réflexions alimenteront un futur **collectif régional UIT** qui aiderait à définir des stratégies revendicatives en lien avec les professions concernées et de développer des actions en direction des lieux de décisions (exécutif régional, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, métropoles, etc...)

Pour aborder ces sujets, il est indispensable que nos UD et notre Comité Régional placent les besoins de la population au cœur de leurs analyses, réflexions et revendications !

Nous avons 10 longueurs d'avance sur les politiques, notamment en matière d'aménagement du territoire. Nous, nous sommes sur le terrain, nous connaissons les travailleurs et leurs besoins ! Nous savons quels défis nos territoires doivent relever !

A nous de les faire vivre !

Julien Bouillé – Extrait de son intervention, validée par le Comité Régional, en ouverture du débat

MOBIL'HAUTES-ALPES

Je suis chargée par mon UD de vous présenter **NOTRE** projet en matière de transport. Je dis **NOTRE**, car dès le départ, nous n'avons pas voulu cantonner la question à des propositions cheminotes ou de secteur, mais en faire un sujet transverse pour tous nos militants.

D'un de nos congrès est né une utopie : Mobil'Hautes-Alpes. Le projet avait initialement pour but de **créer une dynamique autour des mobilités**, pour en faire immerger les enjeux dans la campagne des régionales.

Il imagine un large plan de transport multimodal à l'échelle du département. Son but ? Offrir à tous un bouquet de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Cela soulève des enjeux sociaux, puisque le transport fait partie des 3 premiers postes de dépense pour plus de 90% des familles des Hautes-Alpes, mais pas seulement. Nous avons pensé ce projet pour répondre à des besoins en matière d'**économie de territoire, de tourisme, de qualité de vie au travail** et bien sûr de **transition écologique**.

Nous proposons d'utiliser le rail, qui existe et qui est sous-exploité dans notre département, comme la colonne vertébrale du projet. Le but est de répondre aux besoins de la population en faisant rouler des navettes ferroviaires sur les heures du domicile / travail / étude. Pour que ces navettes soient pleines, les emprunter doit être pratique.

Nous portons l'**ouverture de quatre haltes** en lieu et place d'anciennes gares aujourd'hui fermées. Et la création d'une cinquième, pour desservir le lac de Serre-Ponçon, l'été.

Nous imaginons **réorienter les bus** qui circulent en doublon du train vers les vallées enclavées et mal desservies, sujet sur lequel nous travaillons de pair avec la FNTV qui est l'organisation qui regroupe les sociétés d'autocars.

Nous nous battons pour améliorer les **infrastructures cyclables**. Car les éco-mobilités répondent à une logique de réseau. En encourageant une favorise toutes les autres.

Bien que **profondément CGT**, nous avons voulu faire connaître ce projet autrement. En mettant d'abord en avant les propositions. En faisant le pari que ceux qui détournent le regard à la simple vue de notre logo écouteront nos idées si le logo n'est pas ce que l'on voit en premier. Et c'est une réussite.

Nous avons choisi de faire vivre ce projet le plus largement possible. Auprès des associations et collectifs d'abord, qui sont plusieurs à nous soutenir. Mountains Wilderness, qui œuvre pour la protection de l'environnement, d'autres qui militent pour la mobilité, le social comme l'UDAF ou autour du handicap comme l'APF.

Nous avons voulu **le populariser dans les entreprises**, y compris auprès des Directions comme avec le réseau Biocoop ou au CHICAS. Les échanges sont venus nourrir le projet comme on nourrit un cahier revendicatif, toujours dans le souci de répondre davantage au besoin.

Il a aussi été présenté à une immense partie des **élus** du département : sénateur, députés, maires, communauté de communes, présidents de département, élus à la Région et autres...

Dans cette démarche, nous avons refusé de pointer du doigt les constats, pour **porter seulement des propositions**. Le projet fait l'unanimité et est aujourd'hui largement soutenu, du moins sur le papier, et c'est déjà une victoire.

L'avenir de la ligne des Alpes et ses «trains pendulaires» est aujourd'hui un sujet de l'élection régionale. **Notre pari est réussi**. Et on ne va pas s'arrêter la.

L'ADDET nous propose de démarrer une vaste enquête d'opinion auprès des haut-alpins et des touristes autour de nos propositions. Avec l'UDESS et la CCI, nous mettons au point un autre sondage destiné aux entreprises. Notre point de mire est d'obtenir une enquête de faisabilité pour chiffrer ce projet. Et nous avons des pistes.

Nous rencontrerons la SNCF début juillet et auront la joie de présenter le projet au CESER dans la même période. Nous continuons de le diffuser dans nos entreprises où chacun doit s'en emparer, notamment les cheminots pour en faire un projet qui reste public.

Affaire à suivre. A l'échelle de notre département c'est une victoire pour notre UD. Nous **construisons un rapport de force**, le travail de décloisonnement avec les associations est énorme !

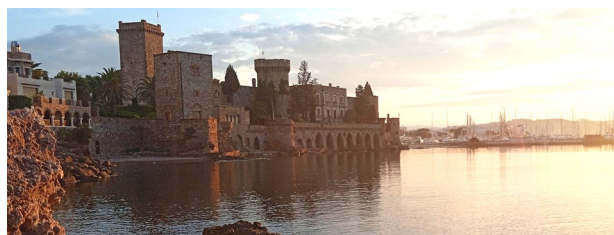
Demain, les citoyens seront interrogés via un organe départemental, sur **NOS** idées. Après demain, ils pourront peut être monter dans des navettes que **NOUS** avons imaginées et nous nous battons pour qu'elles soient publiques.

C'est aussi là qu'est la place de la CGT. Qui mieux que nous pour connaître les besoins des salariés et y répondre ?

Leur système est à bout de souffle. Ne les attendons pas...

Dès aujourd'hui, commençons à reconstruire.

Alex Pourroy



Avoir, ou pas, un statut ?

Depuis un moment j'entends parler de statut, de syndicalisation et de tous ces combats qu'on mène sans relâche pour la sauvegarde de nos acquis...

Qu'on soit bien clair les camarades, je ne dénigre pas là ni l'utilité ni l'importance fondatrice d'un statut qui défend et protège les travailleurs.

Mais pendant que nous passons une énergie démesurée à défendre ce statut contre le rouleau compresseur à l'œuvre, nous nous intéressons parfois trop peu à ceux qui n'y ont pas droit !

Au sein même de nos bastions, de nos grandes entreprises, fonctions publiques ou ex fonctions publiques, des jeunes arrivent. Des jeunes qui n'ont pas la chance d'être rattaché à un statut. Pourtant, plus que les autres peut-être ils ont besoin de nous. Besoin de s'organiser. Besoin d'une organisation qui leur dise «OK, tu n'as pas de statut mais tu as des droits, allons les défendre ensemble.»

Ces jeunes, parfois précaires, souvent sous la menace, justement, de cette absence de statut qui ne garantit pas leur emploi, ont besoin d'autres mots d'ordre que la défense du statut pour avoir envie de militer.

On a souvent de longs débats autour de la syndicalisation mais je pense que ça commence par là ! Nous devons oser sortir de nos zones de confort et de nos près carrés. Parce que là, dehors, des futurs militants, des nanas et des mecs sur les dents il y en a pleins !

Mais on doit se donner la peine d'aller les chercher sur **LEUR** terrain. Et n'en doutez pas, les camarades, on en est capables. On est la CGT ! On représente le syndicalisme pour ceux qui en ont besoin, qui sont dans la détresse dans leurs boîtes, qui ont besoin qu'on leur montre qu'on peut, **collectivement, avoir des idéaux.**



On est capable de le faire.

Soyons en fier, osons aller de l'avant.

C'est aussi ça qui garantira l'avenir de notre organisation.

Alex Pourroy



L'avenir de la CGT

La tranquillité de mon intervention cache une grande inquiétude voire une colère.

La CGT est une institution, on en a besoin.

Mais la CGT doit être surtout **l'outil**, fort de sa masse, fort de ses réflexions collectives, fort de ses capacités de mobilisation **à disposition** des salariés, des travailleurs autoentrepreneurs et autres indépendants, des privés d'emploi, des jeunes et des retraités, bref **de tous.**

Mais c'est loin de suffire.

J'imagine notre ami Karl pleurant dans sa tombe et ses rares statues larmoyantes ! Il doit penser : «Je propose une philosophie unique et éternelle avec laquelle je construis une analyse et des propositions pour dépasser le capitalisme... du milieu du 19^{ème} siècle. Et ces couillons ne comprennent pas qu'ils sont en 2021. Ils se rendent pas compte que le capital leur impose sa propre révolution et qu'il leur faut revenir aux bases, reprendre les analyses, trouver des outils adaptés, efficaces et créer de nouvelles solutions pour permettre aux travailleurs de reprendre la main sur la l'évolution de la société.

Autrement dit :

- ◆ La CGT reste une institution et elle crève.
- ◆ La CGT n'oublie pas qu'elle doit être l'outil indispensable pour tous, le garde en l'état et elle tiendra encore quelques temps.
- ◆ La CGT met à jour son outil pour répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle, offre cet outil à tous. Alors, peut-être que mes petits enfants seront acteurs, animateurs d'une USR-CGT dans 50 ans, voire, on peut toujours rêver, animateurs du soviet du Champsaur-Valgaudemar.

Cette «mise à jour» est un enjeu vital pour notre organisation et plus largement pour les valeurs qu'elle porte.

Je peux dire «Vive la CGT !» tant qu'il faudra, mais je voudrais surtout pouvoir crier **«Vive une CGT vivante et vivace !».**

Gérard Frey

Assurances chômage : gouvernement 0, syndicats 1

Suite à la première saisine, en référé, de l'ensemble des organisations syndicales hors la CFTC, le Conseil d'État a décidé que la contre réforme de l'assurance chômage que le gouvernement voulait mettre en œuvre au 1er juillet est suspendue en attendant un jugement au fond pour annulation.

Le déni du gouvernement...

Le gouvernement et, hélas quantité de médias, ont minimisé cette décision en considérant que ce n'est qu'une décision de forme et pas de fond !

La ministre du Travail a continué de prétendre que cette réforme avait pour but «d'aider les travailleurs précaires» : leur couper les vivres allait leur permettre de faire pression sur les employeurs pour leur proposer des CDI.

Cette décision, par nature puisqu'en référé, **ne portait pas sur le fond** de la contre-réforme mais sur ses objectifs et le calendrier de son application.

...d'une vraie victoire sociale et syndicale !

Ne nous laissons pas tromper, c'est un camouflet pour Emmanuel Macron. Le jugement dénonce une supercherie : la réforme a pour but de faire de violentes économies sur le dos des travailleuses et travailleurs précaires, tout en les rendant encore plus malléables et disponibles.

Cette aberration n'a pas trompé le Conseil d'État, alors que toutes les études montrent que les salariés n'ont pas le choix de leur contrat, précaire ou non. La juge retient le caractère urgent qui nécessite une suspension pour ne pas appliquer au 1er juillet la baisse drastique des droits. Elle relève les profondes ruptures d'égalité.

Disons le autrement : le conseil d'Etat **accuse le gouvernement de mentir** sur ses objectifs !

Une deuxième étape.

Une deuxième procédure est en cours qui doit aboutir cet automne à une décision du Conseil d'Etat cette fois sur le fond.

Après cette première victoire, la mobilisation doit continuer pour empêcher définitivement l'application de la réforme de l'assurance chômage et imposer l'ouverture de droits pour tous les chômeurs et précaires et, à terme, une autre protection sociale.



Revalorisation des allocations chômage : le patronat lâche des miettes.

Le conseil d'administration de l'Unédic s'est tenu, le 29 juin, en présentiel.

Le patronat a repris son discours d'avant crise Covid sur le danger de la dette et donc, selon lui, de la nécessité de réduire les allocations en «oubliant» les milliards dépensés pour soutenir l'activité partielle financée par l'Unédic pour un tiers.

La CGT a revendiqué une augmentation de 10 euros par jour qui permette de remonter les plus basses allocations et de rattraper le décrochage par rapport à l'inflation.

Les autres organisations syndicales ont revendiqué un minimum de 1%.

Le patronat, emmené par le Medef, ne consent que 0,6%.

Nous resterons dans l'action face à un gouvernement déterminé à vouloir mettre en place sa réforme injuste et absurde et face à un patronat activement complice !

Extrait des déclarations confédérales des 22 et 30 juin 2021



Suite aux annonces gouvernementales qui ont déstabilisé et apeuré nos concitoyens en pleine période de vacances estivales et d'amorce de reprise économique, la CGT saisonniers demande au gouvernement :

- ◆ La mise en place de l'activité partielle pour l'ensemble des salariés à 100% de prise en charge par l'Etat et sans reste à charge pour les employeurs pour leur pleine adhésion au dispositif afin d'éviter les licenciements,
- ◆ Des aides pour tous les secteurs économiques de nouveau mis en difficultés sous conditions d'embauches et de respect de leurs droits pour les salariés,
- ◆ Des aides pour tous les privés d'emploi qui ont été poussés à l'autoentreprise par le Pôle Emploi,
- ◆ L'arrêt de la chasse aux privés d'emploi par le Pôle Emploi
- ◆ Le retrait total et définitif de la réforme de l'assurance chômage,
- ◆ La reconduction des contrats des saisonniers après une saison concluante pour la pérennisation de leur multi professionnalisme.

Discours de ministres

Muriel Pénicaud, ministre du Travail de l'époque, explique que la réforme de l'assurance chômage constitue le troisième temps de «l'action pour l'emploi», après la casse du Code du travail et la privatisation de la formation professionnelle. L'heure était venue d'accélérer le «retour à l'emploi».

«Nous visons une baisse du nombre de chômeurs de 150 000 à 250 000 sur les trois ans à venir. Loin d'une approche comptable et d'une logique de rabout, cette transformation de l'assurance-chômage nous permettra d'atteindre plus de 3,4 milliards d'économies de 2019 à 2021», disait **Édouard Philippe** parallèlement.

Formation de l'IRT : égalité femmes / hommes

Deux de nos camarades ont suivi la formation «**l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**» de l'Institut Régional du Travail à Marseille. Pour vous donner envie de suivre soit les prochaines formations régionales soit celles de la confédération sur le sujet, en voici un résumé.

Égalité : Fait d'être sur le même rang, d'avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs

L'égalité professionnelle désigne l'égalité en droit et en fait entre les femmes et les hommes dans l'accès à l'emploi (mixité des emplois), à la formation, dans les conditions de travail, la rémunération (égalité salariale), dans la carrière et l'accès aux promotions

Se battre pour gagner l'égalité au travail, dans la vie et dans la CGT

Un décret du 8 janvier 2019 permet la mise en œuvre de l'**index «égalité femmes-hommes»**, servant à mesurer les écarts de salaires entre les sexes. C'est un outil pratique **pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises**. Le décret du 10 mars 2021 vise une **publication du score et des niveaux de résultat de chaque indicateur**. Cela signifie que l'information soit présentée de façon claire et qu'elle soit facilement accessible sur le site Internet de l'entreprise. A notre sens, cela n'implique pas que les résultats de l'index figurent impérativement sur la page d'accueil du site ; ils doivent en revanche être aisément accessibles à partir de cette page, via un lien par exemple.

Malgré un cadre légal de plus en plus étoffé, les inégalités persistent

Des stéréotypes persistent toujours : **les stéréotypes légitiment les inégalités en les naturalisant** : «Les femmes sont meilleures pour s'occuper des enfants et les hommes pour gagner de l'argent» Les femmes sont douces, les hommes, sont doués d'autorité »...

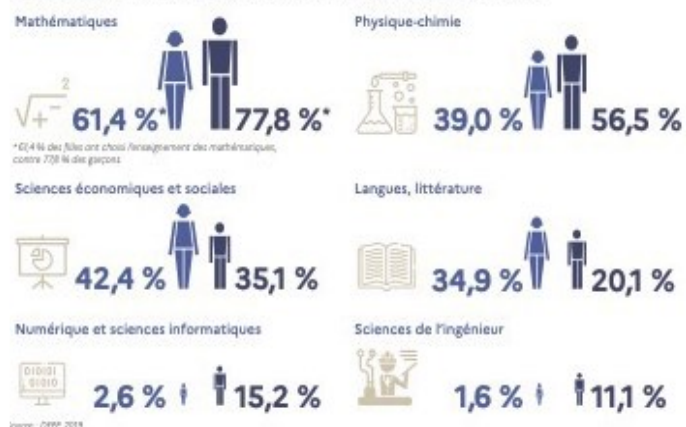
En France, à poste égal, les femmes gagnent 9% de moins que les hommes. Tous postes confondus, l'écart est de 18,5%... Il existe toujours des obstacles au niveau hiérarchique plus élevé. Il est toujours très difficile aux femmes d'accéder à des secteurs stratégiques de s'élever jusqu'aux postes de direction.

Christine Zapatta

> ÉDUCATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

2.4 > Les choix d'enseignement et l'orientation encore peu mixtes

L'orientation des filles et des garçons en première générale à la rentrée 2019



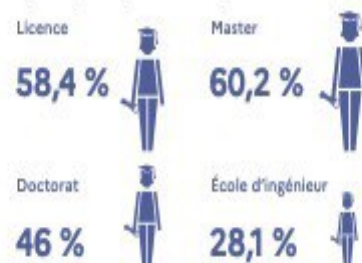
La CGT organise toute l'année des formations syndicales autour du thème de l'égalité femmes/hommes :

- ♦ S'outiller contre les violences sexistes et sexuelles au travail, les 18 et 19 octobre 2021 – en distanciel –
- ♦ Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail du 20 au 22 octobre 2021 (Centre Benoît Frachon) trois jours à pour objectifs d'identifier et de caractériser les violences sexiste et sexuelles et de construire une démarche pour agir syndicalement.
- ♦ Agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes du 21 au 26 novembre 2021 (ISST Strasbourg) s'adresse particulièrement aux camarades amené-e-s à négocier l'égalité professionnelle dans les branches ou sur leur lieu de travail, ainsi qu'aux camarades ayant en charge l'impulsion de cette activité.
- ♦ Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail du 8 au 10 décembre 2021 (Centre Benoît Frachon) est développée par plusieurs organisations territoriales et professionnelles qui la mettent en place.
- ♦ Trois formations sont co-animées avec l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) :
 - ◇ Accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail, le 26 octobre 2021, le 28 octobre 2021 – une journée chacune en distanciel –
 - ◇ S'outiller contre les violences sexistes et sexuelles au travail les 2 et 3 décembre 2021– deux jours en distanciel –

Pour toutes questions ou informations, contactez le collectif Femmes mixité à l'adresse fem-mixite@cgt.fr.

2.5 > Les femmes réussissent dans les études supérieures mais sont encore minoritaires à obtenir un diplôme d'ingénieur

Part des femmes dans les principaux diplômes du supérieur délivrés en 2017



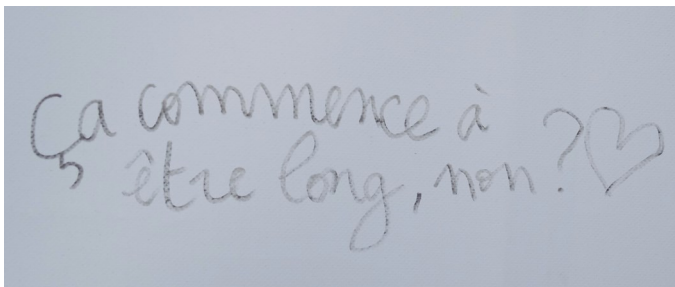
Champ : France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-IAE, Système d'Information IIEE pour la publication annuelle de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2019

Travailler autrement disons nous !

Ce printemps, suite à la formation de notre commission exécutive et à l'intervention d'un collectif de camarades, une réflexion riche et productive s'est installée autour de notre fonctionnement.

Je reconnais avoir ressenti la demande de certains camarades comme l'exigence d'un fonctionnement de notre CE appliquant les règles, le cadre, j'ose le dire le carcan, des méthodes de management telles qu'elles nous sont imposées dans nos entreprises. Et c'est là que je ne peux pas suivre.

La CGT revendique les lendemains qui chantent, le «plus jamais ça», le «jour d'après», automatiquement heureux... Jolis slogans, belles évidences, mais qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?



Je voudrais partager mes rêves dans le domaine de l'organisation du travail, au sens large qu'il soit salarié ou associatif ou bénévole. Faut-il rappeler que l'activité syndicale, pour les actifs à minima, fait partie intégrante du travail salarié ?

Je rêve d'une organisation du travail qui respecte le rythme biologique de tous les travailleurs ! Que celui qui est à l'aise le matin puisse travailler de 6 h 00 à 10 h 00 et que celle qui ne fait rien de bon avant 10 h 00 puisse donner le meilleur de lui-même le soir de 17 h 00 à 21 h 00.

Je rêve d'une organisation du travail qui respecte le fonctionnement intellectuel des travailleurs. Que celui qui a besoin de ne traiter qu'une seule tâche et le fait en profondeur, ait une fonction adaptée, que celle qui a besoin d'ouvrir de multiples portes ou encore d'en rester à une vision de surface mais très globale apporte sa contribution collective à l'entreprise. C'est ce qu'on appelle la bonne personne à la bonne place.

Je rêve d'une organisation du travail qui permet à celui qui a besoin de manipuler les objets et de sentir l'odeur du papier et de l'encre d'avoir ces outils là et que cette efficacité lui soit reconnue, et que, par contre, celle qui se pâme à la vue d'un écran ou qui s'éclate en trouvant une information planquée au fin fond d'internet puisse apporter sa compétence.

Je rêve d'une organisation du travail qui permet à des travailleurs ayant un proche en situation de handicap de pouvoir venir au travail avec lui si le besoin s'en fait sentir, ou aux parents d'enfant en bas âge de pouvoir s'organiser avec lui s'ils font le choix de différer le placement en crèche...

Et, je pourrais trouver de multiples autres exemples, sur les animaux, sur l'oral et l'écrit, les usages vestimentaires, ...

LE PRINTEMPS EST INEXORABLE Pablo Neruda

Et surtout, SURTOUT, je rêve d'une organisation qui abolirait définitivement les termes de diriger, de direction, de directeur, pour les remplacer par action, animation, coordination, construction collective...

Si, à 70 ans, je descends de mon havre de paix du Champsaur un bon tiers de mon temps, représentant, de fait, les 3/4 de mon énergie c'est parce qu'au sein du bureau, de notre CE, de la CE de l'USR, je me vis comme un élément de ces trois collectifs, intégré parmi d'autres éléments tous différents.

Certains consolident mes propres pensées, d'autres m'obligent à penser autrement, et j'adore ça, et je l'avoue quelques-uns, très peu, je vous rassure, me laissent perplexe.

Ce sont trois lieux de construction collective et c'est justement parce que nous sommes divers et que nous nous autorisons à penser, à travailler autrement que nous sommes capables de faire des choses démesurées au regard de nos forces :

- ◆ aborder les services publics à travers des spectacles interactifs,
- ◆ réussir des déploiements aux cols réservés aux vélos,
- ◆ revoir notre communication sur la contre-réforme des retraites et gagner des points dans la bataille des idées,
- ◆ imaginer le lobbying syndical mobil'hautes-alpes dont l'ampleur est dix fois supérieure que ce que nous attendions.

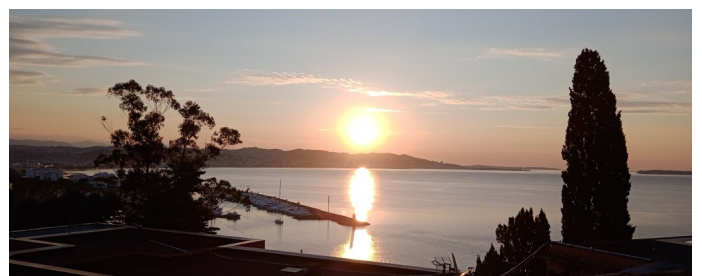
Et je sais que notre action en devenir sur la contre-réforme de l'assurance chômage sera de qualité.

Je peux vous dire que si je crains de retrouver à l'UD l'atmosphère des réunions de service de mon travail à la DIRECCTE qui m'insupportaient, je retourne m'occuper de mes arbres !

Les activités associatives et syndicales sont les très rares espaces qui restent où nous pouvons expérimenter **une autre manière de travailler et une autre manière de produire**, où nous pouvons démontrer concrètement ce que pourraient être les lendemains espérés ! Ne vous privez pas de cette opportunité.

Agissons au quotidien pour que les «jours d'après» ne soient pas une utopie éthérée.

Gérard Frey





Lettre ouverte aux sceptiques et aux inquiets.

A propos de **notre** action Mobil'Hautes-Alpes, j'ai entendu, dans le département un peu, à la conférence régionale un peu trop, des réticences : «vous allez en faire quoi ?», ou «vous allez perdre la main», et, suprême injure CGT : «Vous faites de la CFDT !».

Je suis à l'aise pour répondre : je ne suis ni son créateur, ni son initiateur, juste un acteur à la marge. Je ne reprends pas la démarche décrite en page 10. Je voudrais juste démontrer à quel point **les valeurs CGT** y sont présentes.

La députée LREM de Gap accorde une heure et demie de son temps à **notre** équipe. A la suite de quoi, elle **nous** demande de le faire un dossier technique sur le sujet. Avons-nous adopté les idées et le comportement macroniste ? C'est **la CGT** qui fait pénétrer ses idées auprès des élus du département.

Quand l'Agence Départementale du Développement **nous** «offre» de financer des études d'opinions et d'impact avec **nos** questions auprès d'un public choisi par **nous**, as-t-on vendu **la CGT** ?

Ce sont les propositions de **la CGT** qui vont être confrontées aux désirs de la population et aux contraintes techniques à prendre en compte pour consolider **notre** projet.

Le directeur de la capitainerie du port de Savines accepte de recevoir **notre** équipe et prend au sérieux **nos** propositions. Il **nous** offre des éléments complémentaires qui élargissent **notre** projet autour de la mobilité fluviale. **La CGT** s'est-elle compromise ? C'est la capitainerie qui s'est retrouvé sur **notre** terrain de pensée de l'aménagement du territoire.

Pour que le Dauphiné titre «Muselier reprend les propositions de la CGT», on n'a graissé la patte ni à Muselier ni au journaliste. De fait, ce journaliste a suivi **notre** démarche, et quand Muselier s'est exprimé sur le sujet des transports, il a repéré ce qu'il **nous** a piqué. Il y a une part de démagogie, mais fondamentalement, **notre** idée d'une politique de mobilité au service des salariés et de la population est plus que jamais en débat et des actions concrètes vont en sortir.

C'est une **vraie victoire CGT** dans la bataille des idées.

On n'a pas fait «La Révolution», on n'a pas montré nos gros bras, et combien nous pouvons être méchants.

Vraiment, ça fait sacrement du bien que, sur un domaine transversal, **la CGT choisisse le terrain, les armes du combat et maîtrise le temps.**

J'ai du mal à comprendre les inquiétudes des camarades.

Au-delà, quel est l'avenir du combat syndical face aux enjeux de la contre-révolution numérique capitaliste en cours ? Comment enfermer le capital dans ses contradictions et lui faire prendre les pieds dans son propre tapis ? Quels outils syndicaux nous faut-il construire ?

Gérard Frey

Fiche de lecture

Une histoire «Impossible»

C'est mon choc lecture de l'année.

L'histoire est des plus simples.

La retranscription d'un interrogatoire d'un «mis en examen» par un juge, en police de caractère la plus administrative et laide qui soit, est régulièrement interrompue par les lettres de l'inculpé à sa compagne, en police de caractère traditionnelle.

Le livre fait à peine 170 pages.

Or à l'intérieur de ce «bref pas grand-chose», se cache une immensité de réflexions, d'émotions, de questions, socio-politico-philosophico-humaines.

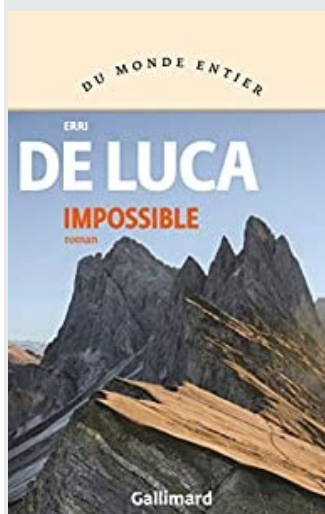
Pas un paragraphe sans avoir de quoi réfléchir.

«Impossible» d'être exhaustif :

- ◆ L'amitié : Quelle peuvent en être les limites ?
- ◆ La liberté : Comment et pourquoi un prisonnier âgé peut être plus libre que le magistrat qui l'interroge ?
- ◆ La vie passée : Comment assumer, ou pas, sa jeunesse militante, activiste ?
- ◆ La trahison : Est-ce trahir que de renier ses actes passés ?
- ◆ La nature : Quelles relations avec elle et la montagne en particulier ?
- ◆ Le danger : Que recherche-t-on avec des activités sportives extrêmes ?
- ◆ La solitude : Quelles relations peut-on avoir avec elle ?
- ◆ La justice : Les convictions des magistrats peuvent-elles n'être que des «à priori» ?
- ◆ Le mensonge : La manipulation d'un inculpé par un magistrat fait-elle partie du «jeu» ? Quelles sont les valeurs des mensonges au cours d'un interrogatoire ?
- ◆ ...

Tout au long du roman, la montagne est omniprésente, ce qui nous parle dans les Hautes-Alpes.

Coupable ou pas coupable ? L'auteur nous laisse avec une pirouette symbolique que chacun interprétera.



A noter que la très belle traduction permet que l'histoire «fonctionne» aussi bien en Français qu'en Italien.

Je le répète, LE livre de 2019 à lire, et à relire pour bien en chercher les diamants cachés dans les recoins.

Gérard Frey

«Impossible»
Erri de Luca
traduit de l'Italien par Danièle Valin
éditions nrf
collection «du monde entier»
16,50 €.

Cap sur l'AG de rentrée !

C'EST QUOI ?

Un moment de débat, d'échanges, pour impulser la dynamique de l'année qui arrive !



La journée est organisée autour de 2 thèmes :



> Travailleurs précaires et assurance chômage



> Rendre visible et incontournable la CGT dans les Hautes-Alpes



C'est aussi l'occasion de passer un moment fraternel...



...et de bien démarrer une année militante !



Alors, on hésite pas, **ON Y VA !**



QUAND ?
le 14 septembre
de 9h à 17 h



OÙ ?
A l'Auberge de jeunesse de Guillestre



RDV Covoiturage
7H au parking de Décathlon